



78 Walldorf 1808



Le présent registre destiné à inscrire les actes de mariage de la mairie de Walldorf pendant l'an mil huit cent huit et contenant quatorze feuillets, a été coté et paraphé par premier et dernier, par nous, Président du Tribunal de première instance de l'arrondissement de Cologne.
A Cologne le douze Décembre an 1807. Premier feuillet.

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de Cologne
CANTON de Grüch
MAIRIE de Walldorf.

N^o 1.

ACTE DE MARIAGE.

Du quinzième jour du mois de Janvier mil huit cent huit

ACTE DE MARIAGE de Jean Engel âgé de trente quatre ans, né à Walldorf Dép.t de la Roer le trent un du mois de juillet l'an mil sept cent soixante quatre profession de journalier demeurant à Walldorf Dép.t de la Roer fils majeur légitime de Michael Engel demeurant à Walldorf et de Gertrude Dèjées Dép.t de la Roer

Et de Sybillè Grühls âgée de vingt sept ans, née à Heimerich Dép.t de la Roer le deux du mois de février l'an mil sept cent quatre vingt un fille majeure légitime de René Grühls demeurant à Walldorf et de Gertrude Steinheuser d'éccl^{le} Dép.t de la Roer

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à Sporckheim le quatre et le onze du mois de Janvier de l'année courante.

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie de Walldorf les extraits de naissance des époux; lu le chapitre six du titre du mariage, Michael Engel père de Jean Engel présent à l'acte a déclaré consentir au mariage de son fils le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public au termes de la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un Jean Engel l'autre Sybillè Grühls.

En présence de Jean Gros demeurant à Sporckheim profession de journalier âgé de vingt quatre ans. Guillaume Blätzsch demeurant à Walldorf profession de journalier âgé de trente sept ans. Louis Meesgen demeurant à Walldorf profession de journalier âgé de soixante ans. Guillaume Witz demeurant à Sporckheim profession de Menuisier âgé de trente huit ans.

Après quoi, nous Jean Meiser Maire de Walldorf faisant les fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite signés

Johann Gros

Meiser

Guillaume Witz

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL d. Cologne
CANTON de *Wühl*
MAIRIE de *Waldorf*.

N^o 2.

ACTE DE MARIAGE.

Du *vingt-neuvième* jour du mois de *Janvier* mil huit cent *soixant*

ACTE DE MARIAGE de *Jean Schladen*
âgé de *trente six* ans, né à *Waldorf* — Dép.t de *la Roer*
le *vingt* du mois de *Mars* l'an mil sept cent *soixante six* profession
de *Cultivateur* — demeurant à *Waldorf* — Dép.t de *la Roer*, fils *légitime*
de *Mathieu Schladen* demeurant à *Waldorf*.
Dép.t de *la Roer* — et de *Catharine Richman* épouse *décédée*.

Et de *Marie Schmitz*
âgée de *quarante six* ans, née à *Brenig* — Dép.t de *la Roer*
le *vingt deux* du mois de *Septembre* l'an mil sept cent *soixante deux* — fille *légitime*
de *Leonard Schmitz* *décédé* — demeurant à *Brenig*
Dép.t de *la Roer* — et de *Sybilie Christ*.

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Mornhem* le *six* et le
des sept du mois de *Janvier* courant.

et affichés au termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Waldorf* ; lu
le *six* extrait de naissance de *l'époux*; lu le chapitre six du titre du mariage,

le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public; aux termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Jean Schladen*
, l'autre *Marie Schmitz*.

En présence de *Henri Mensels* demeurant à *Brenig*
Dép.t de *la Roer* profession de *Cultivateur* — âgé de *soixante six* ans.
de *Ferdinand Bramshoven* demeurant à *Brenig*
Dép.t de *la Roer* profession de *Journalié* — âgé de *trente six* ans.
de *Jean Enlen* demeurant à *Brenig*
Dép.t de *la Roer* profession de *Cultivateur* — âgé de *vingt six* ans.
de *Mathieu Simon* demeurant à *Brenig*
Dép.t de *la Roer* profession de *Garde forestier* — âgé de *trente* ans.

Après quoi, nous *Jacques Meuser* Maire de *Waldorf* faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *signé*.

Mathias Simon *Johann Schladen*
Johann Simon *Johann Schladen*
Johann Schladen *Meuser*



DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de *Cologne*
CANTON de *Wyrühl*
MAIRIE de *Waldorf*.

N^o 3.

ACTE DE MARIAGE.

Du *deuxième* jour du mois de *février* mil huit cent *soixant*

ACTE DE MARIAGE de *Mathieu Klemmes Noef*.
âgé de *cinquante neuf* ans, né à *Waldorf* - Dép.t de *la Roer*
le *trois* du mois de *Mai* - l'an mil sept cent *quarante deux* - profession
de *Cultivateur* - demeurant à *Waldorf* - Dép.t de *la Roer* - fils *légitime*
de *Henry Klemmes* demeurant à *Waldorf* -
Dép.t de *la Roer* et de *Elisabeth Pennock épouse de*

Et de *Mario Soetgeu Noef*
âgée de *vingt un* ans, née à *Wornheim* - Dép.t de *la Roer*
le *vingt quatre* du mois de *septembre* - l'an mil sept cent *quarante sept* - fille *légitime*
de *Gerhard Soetgeu* demeurant à *Wornheim*
Dép.t de *la Roer* - et de *Mario Loethes épouse de*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Wornheim* le *dix* et le
vingt quatre du mois de *Janvier* courant.

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Waldorf* ; lu
le *trois* extrait de naissance des époux ; lu le chapitre six du titre du mariage,

le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public au termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Mathieu Klemmes*

, l'autre *Mario Soetgeu*.
En présence de *Silman Heber* demeurant à *Wornheim*
Dép.t de *la Roer* - profession de *Cultivateur* - âgé de *cinquante sept* ans
de *Jean Schmidt* demeurant à *Wornheim*
Dép.t de *la Roer* - profession de *Cultivateur* - âgé de *vingt six* ans
de *Richard Fey* demeurant à *Wornheim*
Dép.t de *la Roer* - profession de *Cultivateur* - âgé de *treize* ans
de *Adolphe Syberts* demeurant à *Waldorf*
Dép.t de *la Roer* - profession de *Journalier* - âgé de *soixante quatre* ans.

Après quoi, nous *Jaymes Meuse* Maire de *Waldorf* faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *Signé*.

Mathieu Klemmes

Meuse

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de *Collogne*

CANTON de *Wich*

MAIRIE de *Waldorf*

N^o 11.

ACTE DE MARIAGE.

179.108

Du *Deuxième* jour du mois de *Janvier* mil huit cent *huit*.

ACTE DE MARIAGE de *Pierre Joseph Reiffert* *74/8.49*
âgé de *dis neuf* ans, né à *Bornheim* — Dép.t de *la Roer*
le *deux* du mois de *Septembre* l'an mil sept cent *quatrevingt huit* profession
de *Cultivateur* demeurant à *Bornheim* — Dép.t de *la Roer* — fils *légitime*
de *Leonard Reiffert* décédé demeurant à *Bornheim*
Dép.t de *la Roer* et de *Marie Soetgeu*

Et de *Marie Klemmer* *74/7.67*
âgée de *vingt quatre* ans, née à *Wisdorf* — Dép.t de *la Roer*
le *huit* du mois de *Mars* l'an mil sept cent *quatrevingt quatre* fille *légitime*
de *Mathieu Klemmer* demeurant à *Wisdorf*
Dép.t de *la Roer* et de *Anne Sybette* décédée.

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Bornheim* le *die*
et le *vingt quatre* du *Mois* de *Janvier* dernier.

et affichés au termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Waldorf*
les extraits de naissance des époux; lu le chapitre six du titre du mariage, *Marie Soetgeu* lu
présenté à l'acte a déclaré consentir au mariage de son *fil*.
le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Pierre Joseph Reiffert*
Marie Klemmer
En présence de *Julman Reber* l'autre *Marie Klemmer*
Dép.t de *la Roer* profession de *Cultivateur* demeurant à *Bornheim* — âgé de *cinquante sept* ans.
de *Jean Schmidt* — demeurant à *Bornheim*
Dép.t de *la Roer* profession de *Cultivateur* — âgé de *vingt six* ans.
de *Richard Sey* — demeurant à *Bornheim*
Dép.t de *la Roer* profession de *Cultivateur* — âgé de *treize* ans.
de *Adolphe Sybette* — demeurant à *Wisdorf*.
Dép.t de *la Roer* profession de *Journalier* — âgé de *soixante quatre* ans.

Après quoi, nous *Jacques Meiser* Maire de *Waldorf* faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *Signé*.

Pilmerius Waldorf *Johannes Meiser*
Messire Meiser
Meiser



DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL d. *Cologne*

CANTON de *Brühl*

MAIRIE de *Waldorf*.

1805

ACTE DE MARIAGE.

Du *quatrième* jour du mois de *février* mil huit cent *huit*.

ACTE DE MARIAGE de *Henry Auerbach*
âgé de *vingt neuf* ans, né à *Palmsheim* - Dép.t de *Rhin et moselle*
le *premier* du mois de *juillet* - l'an mil sept cent *soixante dix neuf* - profession
de *Cultivateur* - demeurant à *Mückenhausen* - Dép.t de *Rhin et moselle*, fils *légitime*
de *Pierre Auerbach* demeurant à *Palmsheim*
Dép.t de *Rhin et moselle* - et de *Magdaline Fleck* épouse *décédée*.

Et de *Anne Catharina Jonec*
âgée de *vingt sept* ans, née à *Mückenhausen* - Dép.t de *Rhin et moselle*
le *soixante* du mois de *Mars* - l'an mil sept cent *quatre vingt* - fille *légitime*
de *Engel Jonec* demeurant à *Mückenhausen*
Dép.t de *Rhin et moselle* et de *Anne Meurer Jonec*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Bornheim* le *dix sept*
et le *vingt quatre* du mois de *Janvier* dernier.

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Waldorf* ; lu
le *soixante* extrait de naissance de *deux* époux ; lu le chapitre six du titre du mariage ;

le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public au termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Henry Auerbach*

En présence de *Joseph Petas*, l'autre *Anne Catharina Jonec*
Dép.t de *Rhin et moselle* profession de *Cultivateur* - âgé de *trente huit ans*
de *Jacques Heberstret* demeurant à *Bornheim*
Dép.t de *la hœe* profession de *Journaier* - âgé de *soixante dix huit ans*
de *Jean Dollig* demeurant à *Mückenhausen*
Dép.t de *Rhin et moselle* profession de *Cultivateur* - âgé de *soixante un ans*
de *Henry Stamm* demeurant à *Bornheim*
Dép.t de *la hœe* profession de *Précepteur de la Mairie* - âgé de *cinquante trois ans*

Après quoi, nous *Jacques Meuser* Maire de *Waldorf* faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *Signé*

Joseph Heberstret

Henry Auerbach

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de Cologne
CANTON de Brühl
MAIRIE de Waldorf.

N^o 6.

ACTE DE MARIAGE.

Du *quatrième* jour du mois de *février* mil huit cent *soixant*
ACTE DE MARIAGE de *Guillaume Schaefer*
âgé de *cinquante six* ans, né à *Wersdorf* — Dép.t de *la Roer*
le *trente* du mois de *Maij* — l'an mil sept cent *cinquante six* — profession
de *Cultivateur* demeurant à *Wersdorf* — Dép.t de *la Roer*, fils *légitime*
de *Christien Schaefer* demeurant à *Wersdorf*
Dép.t de *la Roer* et de *Gertrude Mueker* épouse *décédée*.

Et de *Marie Hyl*
âgée de *trente quatre* ans, née à *Roerberg* — Dép.t de *la Roer*
le *premier* du mois de *juillet* — l'an mil sept cent *soixante trois* — fille *légitime*
de *Matholeme Hyl* demeurant à *Roerberg*
Dép.t de *la Roer* — et de *Angelique Mars* épouse *décédée*.

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Wersdorf* le *vingt*
sept et le *vingt huit* du mois de *Janvier* dernier.

et affichés au termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Waldorf*; lu
le *soixante* extrait de naissance des époux; lu le chapitre six du titre du mariage,

le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un

En présence de *Damien Pohl*, l'autre *Marie Hyl* demeurant à *Wersdorf*.
Dép.t de *la Roer* — profession de *Cultivateur* — âgé de *trente sept* ans.
de *Jean Peltz* demeurant à *Wersdorf*.
Dép.t de *la Roer* — profession de *Cultivateur* — âgé de *trente huit* ans.
de *Henry Wallraf* demeurant à *Wersdorf*.
Dép.t de *la Roer* — profession de *Journalet* — âgé de *soixante* ans.
de *Philippe Creminhel* demeurant à *Wersdorf*.
Dép.t de *la Roer* — profession de *Journalet* — âgé de *vingt deux* ans.
de *Waldorf* demeurant à *Waldorf*.

Après quoi, nous *Jacques Meiser* — Maire de *Waldorf* faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *signé*.

Herrn Wehrgewilhelm J. Meiser
Meiser



4.



DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de *Cologne*

CANTON de *Brühl*

N^o 11.

MAIRIE de *Waldorf*

ACTE DE MARIAGE.

Du *quatrième* jour du mois de *février* mil huit cent *huit*

ACTE DE MARIAGE de *François Schrebiy*

âgé de *vingt cinq* ans, né à *Murresbroun* - Dép.t de *Rhin et Moselle*

le *vingt sept* du mois de *Novembre* - l'an mil sept cent *quatre vingt deux* - profession

de *Journalis* - demeurant à *Bornheim* - Dép.t de *la Roer* - fils *légitime*

de *Henry Schrebiy* décédé - demeurant à *Murresbroun*

Dép.t de *Rhin et Moselle* - et de *Anne Marie Müsch*

Et de *Anne Gertrude Joentgen*

âgée de *vingt huit* ans, née à *Wespling* - Dép.t de *la Roer*

le *huit* du mois de *Avril* - l'an mil sept cent *quatre vingt deux* - fille *légitime*

de *Gerhard Joentgen* décédé - demeurant à *Wespling*

Dép.t de *la Roer* - et de *Anne Catharine Jesbendes*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Bornheim* le *dix et le dix sept* du mois de *Janvier* dernier.

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Waldorf* ; lu le *extraits* de naissance des époux ; lu le chapitre six du titre du mariage ;

le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public au termes de la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *François Schrebiy*

, l'autre *Anne Gertrude Joentgen*.

En présence de *Mathieu Hofman* demeurant à *Bornheim*

Dép.t de *la Roer* - profession de *Jardinier* - âgé de *quarante huit ans*

de *Jean Schrebiy* demeurant à *Bornheim*

Dép.t de *la Roer* - profession de *berger* - âgé de *cinquante ans*

de *Henry Wolhoff* demeurant à *Bornheim*

Dép.t de *la Roer* - profession de *Journalis* - âgé de *treute quatre ans*

de *Christine Joentgen* demeurant à *Wespling*

Dép.t de *la Roer* - profession de *Journalis* - âgé de *dix huit ans*

Après quoi, nous *Jaymes Meiser* Maire de *Waldorf* faisant les

fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *signé*

Mathieu Hofman

Jaymes Meiser

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de Cologne
CANTON de Mühl
MAIRIE de Waldorf.

N^o 8.

ACTE DE MARIAGE.

Du vingt quatrième jour du mois de février mil huit cent huit
ACTE DE MARIAGE de Leonard Dereumf
âgé de vingt huit ans, né à Lindorf. Dép.t de Rhin & Moselle
le vingt deux du mois de Mars l'an mil sept cent Sixante Six neuf profession
d. Journalier demeurant à Struheim. Dép.t d. la Roer, fils majeur légitime
de Ferdinand Dereumf demeurant à Lindorf
Dép.t de Rhin & Moselle et de Cicile Lepante époux décédés.
Et de Anne Marie Rertz
âgée de quarant et un ans, née à Struheim. Dép.t de la Roer.
le vingt sept du mois de Juillet l'an mil sept cent Sixante Six fille légitime
de Jean Rertz demeurant à Struheim
Dép.t de la Roer et de Adolheid Grüntzel époux décédés.

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à Struheim le quatorze et le vingt un de mois de février

et affichés au termes de la loi à la porte principale de la mairie de Waldorf ; lu les extraits de naissance des époux ; lu le chapitre six du titre du mariage,

le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un Leonard Dereumf
l'autre l Anne Marie Rertz.
En présence de Jean Rertz demeurant à Struheim
Dép.t de la Roer profession d. Journalier âgé de trente deux ans.
de Jean Zimmermann demeurant à Struheim
Dép.t de la Roer profession d. Cordonnier âgé de trente neuf ans.
de Mathieu Schmaechel demeurant à Struheim
Dép.t d. la Roer profession d. Cultivateur âgé de trente ans.
de Jean Muscher demeurant à Struheim
Dép.t de la Roer profession d. Cultivateur âgé de vingt cinq ans.

Après quoi, nous Jacques Meiser Maire de Waldorf faisant les fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite

Joseph Zimmermann
Joseph Rütz
Joseph Rütz
Joseph Rütz



23. J.



DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de *Cologne*

N^o 9.

CANTON de *Wühl*

MAIRIE de *Waldorf*

ACTE DE MARIAGE.

Du *Vingt Quatrième* jour du mois de *février* mil huit cent *huit*

ACTE DE MARIAGE de *Mathieu Simon*

âgé de *treute* ans, né à *Wrenig* Dép.t de *la Roer*

le *vingt sept* du mois de *septembre* l'an mil sept cent *soixante dix sept* profession

de *Jacob Joseph* demeurant à *Wrenig* Dép.t de *la Roer*, fils *légitime*

d' *Antoine Simon* décédé demeurant à *Wrenig*

Dép.t de *la Roer* et de *Marguerite Schladens*

Et de *Anne Catharine Henckels* âgée de *vingt huit* ans, née à *Wrenig* Dép.t de *la Roer*

le *quint* du mois de *octobre* l'an mil sept cent *soixante dix neuf* fille majeure

légitime de *Pierre Henckels* demeurant à *Wrenig*

Dép.t de *la Roer* et de *Marguerite Henckels* décédée

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Wurheim* le *quatorze* et le *vingt* du mois de *février*.

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Waldorf*; lu le *sex* extrait de naissance de *l'épouse*; lu le chapitre six du titre du mariage, *Marguerite Schladens* & *Pierre Henckels* présents à l'acte ont déclaré consentir au mariage des époux respectives le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public au termes de la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Mathieu Simon* l'autre *Anne Catharine Henckels*.

En présence de *Jacques Casfort* demeurant à *Wrenig* profession de *Journelier* âgé de *treute six* ans.

d' *Adolf Wuth* demeurant à *Wrenig* profession de *Cultivateur* âgé de *quarante trois* ans.

d' *Ferdinand Hammelhoeve* demeurant à *Wrenig* profession de *Cultivateur* âgé de *treute quatre* ans.

d' *Henri Hamm* demeurant à *Wurheim* profession de *Percepteur de la Mairie* âgé de *cinquante trois* ans.

Après quoi, nous *Jacques Meuser* Maire de *Waldorf* faisant les fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *declaré* ce faire signer

Meuser

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de Cologne
CANTON de Brühl
MAIRIE de Waldorf.

N^o 10.

ACTE DE MARIAGE.

Du Quatrième jour du mois de May mil huit cent huit
ACTE DE MARIAGE de Geopoi Wiskirchen Neuf.
âgé de Soixante Deux ans, né à Waldorf - Dép.t de la Roer.
le Six du mois d'Avril - l'an mil sept cent Quarante Sept profession
de Cultivateur - demeurant à Waldorf - Dép.t de la Roer - fils légitime
de Henry Wiskirchen ~~de~~ demeurant à Waldorf
Dép.t de la Roer et de Catharine Gruels Décédée.

Et de Elisabeth Cattenholy Neuf.
âgée de Cinquante Cinq ans, née à Mülchoven - Dép.t de la Roer.
le huit du mois de Juillet - l'an mil sept cent Cinquante Trois fille légitime
de Godaigue Cattenholy - demeurant à Mülchoven
Dép.t de la Roer - et de Marie Noether Décédée.

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à Hornheim le vingt
trois du Mois d'Avril; et le premier du Mois de May.

et affichés au termes de la loi à la porte principale de la mairie de Waldorf; lu
les extraits de naissance de 6 époux; lu le chapitre six du titre du mariage,

le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un
En présence de Pierre Wiskirchen, l'autre Elisabeth Cattenholy
Dép.t de la Roer - profession de Cultivateur - âgé de Soixante six ans.
de Henry Wiskirchen - demeurant à Waldorf
Dép.t de la Roer - profession de Cultivateur - âgé de Quarante Deux ans.
de Henri Jung - demeurant à Hornheim
Dép.t de la Roer - profession de Cultivateur - âgé de Soixante Quatre ans.
de Christian Klatt - demeurant à Waldorf
Dép.t de la Roer - profession de Cultivateur - âgé de Quarante neuf ans.

Après quoi, nous Jacques Meuser Maire de Waldorf faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite signé

Joséphine Klatt Henri Jung Meuser



6.



DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de Cologne
CANTON de Brühl
MAIRIE de Waldorf.

No 11.

ACTE DE MARIAGE.

Du *Deuxième* jour du mois de *Mai* mil huit cent *huit* 875.

ACTE DE MARIAGE de *Hubert Kimmes*
âgé de *cinquante un* ans, né à *Schneithorn* - Dép.t de *Rhin et Moselle*
le *neuf* du mois de *Janvier* - l'an mil sept cent *cinquante trois* profession
d. *Charpentier* - demeurant à *Allemmerich* - Dép.t de *la Moselle* fils *légitime*
d. *Antoine Kimmes* demeurant à *Schneithorn*
Dép.t de *Rhin et Moselle* et de *Gertrude* son épouse *décédée*.

Et de *Gertrude Callenberg*
âgée de *trente six* ans, née à *Allemmerich* - Dép.t de *la Moselle*
le *premier* du mois de *Mars* - l'an mil sept cent *soixante et deux* - fille *légitime*
de *Guillaume Callenberg* demeurant à *Allemmerich*
Dép.t de *la Moselle* et de *Helene Bernhardt*.

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Sornheim* le *premier*
et le *huit* du mois de *Mai*.

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Waldorf*; lu
le *deux* extrait de naissance des époux; lu le chapitre six du titre du mariage,

le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public au termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Hubert Kimmes*
l'autre *Gertrude Callenberg*

En présence de *Antoine Lyberty* demeurant à *Sornheim*
Dép.t de *la Moselle* - profession de *Cultivateur* - âgé de *Cinquante ans*
de *Jacques Franken* demeurant à *Sornheim*
Dép.t de *la Moselle* - profession de *Cultivateur* - âgé de *trent trois ans*
de *Jean Lyberty* demeurant à *Sornheim*
Dép.t de *la Moselle* - profession de *Cultivateur* - âgé de *quarante ans*
de *Henry Stamm* demeurant à *Sornheim*
Dép.t de *la Moselle* - profession de *Percepteur de la Mairie* âgé de *Cinquante trois*

Après quoi, nous *Jacques Meiser* Maire de *Waldorf* faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *signé*.

Henrich Stamm

Meiser

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de Cologne
CANTON de Brühl
MAIRIE de Waldorf.

N^o 12.

ACTE DE MARIAGE.

12/5.

Du *Journal* — jour du mois de *May* — mil huit cent *huit*.

ACTE DE MARIAGE de *Theodor Lohr* — Dép.t de la Roer
âgé de *vingt deux* — ans, né à *Menig* — l'an mil sept cent *quatre-vingt six* profession
le *vingt deux* — du mois de *Mars* — l'an mil sept cent *quatre-vingt six* profession
de *Cultivateur* demeurant à *Menig* — Dép.t de la Roer —, fils *légitime*
d' *Antoine Lohr* décédé demeurant à *Menig*
Dép.t de la Roer — et de *Maectieck Mley*
Et de *Aguès Mergem* — Dép.t de la Roer
âgée de *vingt trois* — ans, née à *Menig* — l'an mil sept cent *quatre-vingt six* profession
le *vingt deux* — du mois de *Décembre* — l'an mil sept cent *quatre-vingt six* profession
de *Geofroi Mergem* demeurant à *Menig*
Dép.t de la Roer — et de *Anne Catharine Düx*

22/3.

29/4.

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Sornheim* le *premier*
et le *huit* du mois de *May*.

et affichés au termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Waldorf*; lu
les extraits de naissance des époux; lu le chapitre six du titre du mariage, *Maectieck Mley* mère
de *Theodor Lohr*, *Geofroi Mergem* et *Anne Düx* présente à l'acte ont déclaré consentir
le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Theodor Lohr*

, l'autre l' *Aguès Mergem*.
En présence de *Jean Mergem* demeurant à *Menig*
Dép.t de la Roer — profession de *Cultivateur* — âgé de *vingt trois* ans.
de *Jacques Lehmann* demeurant à *Menig*
Dép.t de la Roer — profession de *Cultivateur* — âgé de *vingt ans*.
de *Jean Wipperfurth* demeurant à *Menig*
Dép.t de la Roer — profession de *Cultivateur* — âgé de *vingt six* ans.
de *Jean Schenk* demeurant à *Sornheim*
Dép.t de la Roer — profession de *Carbier* — âgé de *quatre* ans.

Après quoi, nous *Jacques Meuser* Maire de *Waldorf* faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *signé*.

Theodor Lohr *Johann Lohr*
Mey *Lohr*

12/5



7.



DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de *Cologne*
CANTON de *Srückl*
MAIRIE de *Waldorf*.

N^o 13.

A C T E D E M A R I A G E.

Du *Deuxième* jour du mois de *Mai* mil huit cent *huit*

ACTE DE MARIAGE de *Mathieu Grand*
âgé de *vingt sept* ans, né à *Waldorf* - Dép.t de *la Moselle*
le *quatrième* - du mois de *Janvier* - l'an mil sept cent *Quatre Vingt un*
de *Cultivateur* demeurant à *Waldorf* - Dép.t de *la Moselle*, fils *légitime*
de *Guillaume Grand* demeurant à *Waldorf*
Dép.t de *la Moselle* - et de *Marie Mehl* décédée.

Et de *Anne Catharine Metzbach*
âgée de *trent sept* ans, née à *Metzbach* - Dép.t de *Rhin et Moselle*
le *dix neuf* - du mois de *Decembre* - l'an mil sept cent *soixante et onze* fille *légitime*
de *Gaspard Metzbach* demeurant à *Metzbach*
Dép.t de *Rhin et Moselle* et de *Lucie Werck épouse* décédée.

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Morshausen* le *premier et le huit* du mois de *Mai* courant.

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Waldorf* ;
les extraits de naissance des époux ; lu le chapitre six du titre du mariage, *Guillaume Grand* ; lu
le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public au termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Mathieu Grand*
, l'autre *Anne Catharine Metzbach*.
En présence de *Antoine Metzbach* - demeurant à *Morshausen*
Dép.t de *la Moselle* - profession de *Cultivateur* - âgé de *soixante et un* ans.
de *Théodor Mehl* - demeurant à *Morshausen*
Dép.t de *la Moselle* - profession de *Journalié* - âgé de *soixante six* ans.
de *Jacques Lincorn Michel* - demeurant à *Menig*
Dép.t de *la Moselle* - profession de *Journalié* - âgé de *quarante quatre* ans.
de *Henry Lamyn* - demeurant à *Morshausen*
Dép.t de *la Moselle* - profession de *Legeur de la Mairie* - âgé de *cinquante trois* ans.

Après quoi, nous *Jacques Mehl* Maire de *Waldorf* faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *signé*

Antoine Metzbach *Mathias Grand*
Mehl

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de Cologne

CANTON de Brühl

MAIRIE de Waldorf

N^o 14.

ACTE DE MARIAGE.

Du Vingtaine jour du mois de May mil huit cent huit

ACTE DE MARIAGE de Jean König âgé de vingt six ans, né à Brenig le six du mois de Novembre l'an mil sept cent Quarante cinq de Profession Journalier demeurant à Brenig Dép.t de la Roer et d. Gertrude Lindeu

Et de Margarethe Metz âgée de trente ans, née à Holtzem le dix sept du mois de Juillet l'an mil sept cent Quarante huit fille légitime d'Antoine Metz demeurant à Holtzem et d'Anne Mastheim épouse de Frédéric.

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à Bornheim le huit de ce mois de May courant.

et affichés au termes de la loi à la porte principale de la mairie de Waldorf; les extraits de naissance des époux; lu le chapitre six du titre du mariage, et Gertrude Lindeu présente à l'acte ont déclaré consentir le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un Jean König l'autre Margarethe Metz.

En présence de Jean Klemmer demeurant à Brenig Profession de Tonneur âgé de trente cinq ans. de Jean Wallhoff demeurant à Bornheim Profession de Maître d'École âgé de trente quatre ans. de Peter Keller demeurant à Bornheim Profession de Peintre âgé de trente six ans. de Jean Sehladeu demeurant à Brenig Profession de Cultivateur âgé de trente ans.

Après quoi, nous Jacques Meiser Maire de Waldorf faisant les fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite

signé Jean Klemmer, Peter Keller, Johann Wallhoff, Jacques Meiser

8.

D É P A R T E M E N T D E L A R O E R .

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de *Colaque*
CANTON de *Brühl*
MAIRIE de *Waldorf*.

A C T E D E M A R I A G E .

18^{re} 15.

Du *premier* jour du mois de *Juin* mil huit cent *huit*.

ACTE DE MARIAGE de *Henry Pehlaupt Voent*
âgé de *quarante deux* ans, né à *Waldorf* - Dép.t de *la Rhin*
le *Vingt* du mois de *février* - l'an mil sept cent *soixante six* profession
de *Journalist* - demeurant à *Waldorf* - Dép.t de *la Rhin* - fils *naturel*
de *Joh. Pehlaupt* - demeurant à *Waldorf*.
Dép.t de *la Rhin* - et de
Et de *Carle Caffenholtz Neure*
âgée de *quarante neuf* ans, née à *Grüschbroen* - Dép.t de *Rhin et Moselle*
le *dix* du mois de *Mars* - l'an mil sept cent *cinquante neuf* - fille *légitime*
de *Godocque Caffenholtz* - demeurant à *Grüschbroen*
Dép.t de *Rhin et Moselle* et de *Anne Marie Koethaeb épouse de* *decedé*.

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Wormheim le vingt*
deux et le vingt neuf du mois de *Mai* *passé*

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Waldorf* ; lu
l' extrait de naissance de *époux* ; lu le chapitre six du titre du mariage,

le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public au termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Henry Pehlaupt*
l'autre *Carle Caffenholtz*
En présence de *Jean Pehlaupt* demeurant à *Waldorf*
Dép.t de *la Rhin* profession de *Journalist* - âgé de *trente quatre ans* ;
de *Henry Trischchen* demeurant à *Waldorf*
Dép.t de *la Rhin* - profession de *Journalist* - âgé de *quarante deux ans* ;
de *Georg Trischchen* demeurant à *Waldorf*
Dép.t de *la Rhin* - profession de *Journalist* - âgé de *quarante sept ans* ;
de *Hein Trischchen* demeurant à *Waldorf*
Dép.t de *la Rhin* - profession de *Journalist* - âgé de *soixante dix ans* ;

Après quoi, nous *Jacques Meiser* Maire de *Waldorf* faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *de l'acte ne devant signer*.

Meiser

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de Cologne
CANTON d. Mühl
MAIRIE de Waldorf.

N^o 10.

ACTE DE MARIAGE.

Du *Quinzième* jour du mois de *Juin* mil huit cent *huit*

ACTE DE MARIAGE de *Antoine Schmitzels Voerf*
âgé de *vingt deux* ans, né à *Neul* — Dép.t de *Rhin & Moselle*
le *dix sept* du mois de *Mai* — l'an mil sept cent *vingt* profession
de *Journalier* demeurant à *Müschdorf* — Dép.t de *la Moselle*, fils *légitime*
de *Pierre Schmitzels* demeurant à *Modenkarm*
Dép.t de *Rhin & Moselle* et de *Anne Marie Jungbluths épouse d'Edel*
Et de *Anne Marie Christoffels Voerf*
âgée de *quarante un* ans, née à *Mosdorf* — Dép.t de *la Moselle*
le *premier* du mois de *Mars* — l'an mil sept cent *soixante sept* — fille *légitime*
de *Henry Christoffel* demeurant à *Mosdorf*
Dép.t de *la Moselle* — et de *Margarethe Veltig épouse*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Sornheim* le *vingt*
et *le jour* du mois de *Juin* courant.

et affichés au termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Waldorf*; lu
le *sex* extrait de naissance de *l'époux*; lu le chapitre six du titre du mariage,

le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Antoine Schmitzels*

En présence de *Charles Engels*, l'autre *Anne Marie Christoffel*
Dép.t de *Rhin & Moselle* profession de *Garde forestier* — âgé de *trente ans*
d' *Bernard Millig* demeurant à *Alfter*
Dép.t de *Rhin & Moselle* profession de *Cultivateur* — âgé de *vingt six ans*
de *Christien Schmitzels* demeurant à *Müschdorf*
Dép.t de *la Moselle* profession de *Cultivateur* — âgé de *vingt trois ans*
de *Pierre Faltgenstein* demeurant à *Müschdorf*
Dép.t de *la Moselle* profession de *Cultivateur* — âgé de *quarante deux ans*

Après quoi, nous *Jacques Müsser* Maire de *Waldorf* faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *signé*.

Joann Engels

Müsser

9

D É P A R T E M E N T D E L A R O E R.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de *Cologne*
CANTON de *Brühl*
MAIRIE de *Waldorf*.

N^o 17.

A C T E D E M A R I A G E.

Du *trentième* jour du mois de *juin* mil huit cent *huit*.

ACTE DE MARIAGE de *Casper Kirch*,
âgé de *rente cinq* ans, né à *Arnsdorf* — Dép.t de *Rhin & moselle*
le *peur* du mois de *août* — l'an mil sept cent *soixante trois* profession
d. *sergent de la Mairie* demeurant à *Wonnheim* — Dép.t d. *la Moselle* —, fils *légitime*
de *henry Kirch* demeurant à *Arnsdorf*
Dép.t de *Rhin & moselle* — et de *Catherine Lejendekras épouse décédée*.

Et de *Marguerite Pauland Neure*
âgée de *rente huit* ans, née à *Waldorf* — Dép.t de *la Moselle*
le *rente* du mois de *août* — l'an mil sept cent *soixant et dix* — fille *légitime*
de *Joseph Pauland décédé* demeurant à *Waldorf*
Dép.t de *la Moselle* — et de *Christine Muesch*.

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Wonnheim le cinq*
et le *jour* de *Mois* de *juin* courant.

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Waldorf* ; lu
le *extrait* de naissance des *époux* ; lu le chapitre six du titre du mariage,

le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public au termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Casper Kirch*
l'autre *Marguerite Pauland*.
En présence de *Aubert Wolff* demeurant à *Wonnheim*
Dép.t de *la Moselle* profession de *valet* — âgé de *rente ans*.
de *Geoffroi Gallot* demeurant à *Wonnheim*
Dép.t de *la Moselle* profession de *sonneur* — âgé de *rente six ans*.
de *Salman Preber* demeurant à *Wonnheim*
Dép.t de *la Moselle* profession de *Cultivateur* — âgé de *cinquante neuf ans*.
de *Jean Müller* demeurant à *Wonnheim*
Dép.t de *la Moselle* profession de *Cultivateur* — âgé de *soixant ans*.

Après quoi, nous *Jacques Meuser* Maire de *Waldorf* faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *signé*

Geoffroi Gallot, Aubert Wolff
Jacques Meuser

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de Cologne
CANTON de Brühl
MAIRIE de Waldorf

N^o 18.

ACTE DE MARIAGE.

Du *vingt* jour du mois d' *août* mil huit cent *huit*.

ACTE DE MARIAGE de *Antoine Lybertz*,
âgé de *vingt quatre* ans, né à *Murmenthouer* — Dép.t de *Rhin et Moselle*
le *trois* du mois d' *août* — l'an mil sept cent *quatre vingt quatre* profession
de *valet* — demeurant à *Waldorf* — Dép.t de *la Roer* — fils *légitime*
de *thoma Lybertz* — demeurant à *Murmenthouer*
Dép.t de *Rhin et Moselle* — et de *Marie Burgmann*.

Et de *Gertrude Aarnocher*,
âgée de *vingt sept* ans, née à *Metternich* — Dép.t de *la Roer*
le *huit* du mois d' *Janvier* — l'an mil sept cent *quatre vingt un* — fille
légitime — de *Jean Aarnocher* — demeurant à *Bornheim*
Dép.t de *la Roer* — et de *Anne Catharine Herrich*.

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Bornheim le trois*
et le *dis* du mois de *juillet* *passé*.

et affichés au termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Waldorf* ; lu
le *trois* extrait de naissance des *époux* ; lu le chapitre six du titre du mariage,

le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Antoine Lybertz*

, l'autre *Gertrude Aarnocher*.

En présence de *Henry Aarnocher* — demeurant à *Metternich*
Dép.t de *la Roer* — profession de *Journalist* — âgé de *cinquante ans*.
de *Pierre Schmidt* — demeurant à *Bornheim*
Dép.t de *la Roer* — profession de *Journalist* — âgé de *cinquante sept ans*.
de *Jacques Francken* — demeurant à *Bornheim*
Dép.t de *la Roer* — profession de *Cultivateur* — âgé de *trente trois ans*.
de *Casper Busch* — demeurant à *Bornheim*
Dép.t de *la Roer* — profession de *Perçus de la Mairie* — âgé de *trente trois ans*.

Après quoi, nous *Jacques Meiser* Maire de *Waldorf* faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *signé*

Jacques Meiser
Meiser

3

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de Cologne
CANTON de *Gyühl*
MAIRIE de *Waldf*.

N^o 19

ACTE DE MARIAGE.

Du *premier* jour du mois de *Octobre* mil huit cent *huit*

ACTE DE MARIAGE de *Jean Rouhl veuf*,
âgé de *trente six* ans, né à *Botzdorf* — Dép.t de *la Roer*
le *quatre* du mois de *Avril* — l'an mil sept cent *soixante et deux* profession
de *Cultivateur* — demeurant à *Botzdorf* — Dép.t de *la Roer* — fils *légitime*
de *Mathieu Rouhl* demeurant à *Botzdorf*.
Dép.t de *la Roer* — et de *Christine Schledens*.

Et de *Christine Mursch*,
âgée de *quarante un* ans, née à *Muenig* — Dép.t de *la Roer*
le *sept* du mois de *Novembre* — l'an mil sept cent *soixante sept* — fille
légitime de *Paul Mursch* d'icelle demeurant à *Muenig*
Dép.t de *la Roer* — et de *Elisabeth Wagon*.

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Hornheim le dix huit*
et le vingt cinq du mois de Septembre

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Waldf* ; lu
le *extraits de naissance des époux* ; lu le chapitre six du titre du mariage, *Mathieu Rouhl et*
Christine Schledens aussi bien qu'Elisabeth Wagon présents à l'acte ont déclaré consentir
le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public au termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Jean Rouhl*
l'autre *Christine Mursch*.

En présence de *Christian Frieseu* demeurant à *Botzdorf*
Dép.t de *la Roer* — profession de *Cultivateur* — âgé de *quarante huit ans*
de *Christian Mursch* demeurant à *Hornheim*
Dép.t de *la Roer* — profession de *Sergent de la Mairie* — âgé de *trente six ans*
de *Guillaume Mathiesu* demeurant à *Hornheim*
Dép.t de *la Roer* — profession de *Cultivateur* — âgé de *trente six ans*
de *Lambert Schmitz* demeurant à *Botzdorf*
Dép.t de *la Roer* — profession de *Cultivateur* — âgé de *cinquante quatre ans*

Après quoi, nous *Jaynes Meuser* Maire de *Waldf* faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *signé*

Christian Christian
Lambert Mursch
Jesurun Frieseu
Mursch

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL d. Colaque
CANTON de Brühl
MAIRIE de Waldorf.

N^o 20.

ACTE DE MARIAGE.

Du septième jour du mois d'Octobre mil huit cent huit
ACTE DE MARIAGE de Michael Urfel Veuf.
âgé de trente huit ans, né à Bornheim - Dép.t de la Moselle
le sixième du mois de Septembre - l'an mil sept cent soixante neuf - profession
de Tailleur - demeurant à Bornheim - Dép.t de la Moselle - fils légitime
de Guillaume Urfel décédé - demeurant à Bornheim
Dép.t de la Moselle. et de Marguerite Menner décédée
Et de Gertrude Wederoven.
âgée de quarante ans, née à Waldorf - Dép.t de la Moselle
le vingt six du mois de Février - l'an mil sept cent soixante huit - fille légitime
de Guillaume Wederoven - demeurant à Waldorf.
Dép.t de la Moselle - et d'Anne Muehler décédée

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à Bornheim le vingt
du mois de Septembre et le deux du Mois d'Octobre courant.

et affichés au termes de la loi à la porte principale de la mairie de Waldorf. ; lu
le 6 extrait de naissance des époux ; lu le chapitre six du titre du mariage,

le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un Michael Urfel

, l'autre Gertrude Wederoven.
En présence de Mathieu Hagen demeurant à Bornheim
Dép.t de la Moselle - profession d. Journalist - âgé de Quarante ans.
de Thierry Brüncher demeurant à Bornheim
Dép.t de la Moselle - profession d. Journalist - âgé de Soixante neuf ans.
de Pierre Frings demeurant à Bornheim
Dép.t de la Moselle - profession d. Journalist - âgé de cinquante six ans.
de Caspar Frisch demeurant à Bornheim
Dép.t de la Moselle - profession d. Lieutenant de la Mairie - âgé de trente six ans.

Après quoi, nous Jacques Meuser Maire de Waldorf faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite Signé.

Peter Frings

Mue...

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de Cologne
CANTON de Mülheim
MAIRIE de Waldorf

N^o 21.

ACTE DE MARIAGE.

Du *Cinq* *Septième* jour du mois de *Octobre* mil huit cent *huit*

ACTE DE MARIAGE de *Jean Twisten Vocuf.*
âgé de *trente huit* ans, né à *Alftere* — Dép.t de *Rhin et Moselle*
le *Septième* du mois de *Novembre* l'an mil sept cent *soixante et six* profession
de *Cultivateur* demeurant à *Waldorf* — Dép.t de *la Roer*, fils *légitime*
de *Jean Twisten* de son vivant demeurant à *Alftere*
Dép.t de *Rhin et Moselle* et de *Marie Syberty épouse décedée.*

Et de *Margarithe Dietz*
âgée de *vingt neuf* ans, née à *Waldorf* — Dép.t de *la Roer*
le *Onze* du mois de *Décembre* l'an mil sept cent *soixante et six* — fille *légitime*
de *Theodor Dietz* de son vivant demeurant à *Waldorf*
Dép.t de *la Roer* et de *Helene Frembold épouse décedée.*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Wormheim le Rhin*
et le *vingt trois* du mois de *Octobre* courant.

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Waldorf* ; lu
les extraits de naissance des époux ; lu le chapitre six du titre du mariage,

le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public au termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Jean Twisten*

, l'autre *Margarithe Dietz*
En présence de *Mathieu Plummer* demeurant à *Waldorf*
Dép.t de *la Roer* — profession de *Cultivateur* — âgé de *vingt huit* ans.
de *Simon Dietz* demeurant à *Waldorf*
Dép.t de *la Roer* — profession de *Cultivateur* — âgé de *vingt cinq* ans.
de *Jean Prutt* demeurant à *Waldorf*
Dép.t de *la Roer* — profession de *Jouanalit* — âgé de *vingt huit* ans.
de *Richard Fey* demeurant à *Wormheim*
Dép.t de *la Roer* — profession de *Jouanalit* — âgé de *quarante* ans.

Après quoi, nous *Jacques Muser* Maire de *Waldorf* faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *signé*.

Joséphine Fey
Mathieu Plummer *Simon Dietz* *Richard Fey* *Muser*

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL d. *Cologne*
CANTON d. *Wühl*
MAIRIE d. *Waldorf*

No 22.

ACTE DE MARIAGE.

Du *deuxieme* jour du mois de *Novembre* mil huit cent *huit*

ACTE DE MARIAGE de *Pierre Maget*
âgé de *trente* ans, né à *Waldorf* — Dép.t d. *la Roer*
le *dix huit* du mois de *Mai* — l'an mil sept cent *soixante dix sept* profession
de *Quétivateur* demeurant à *Waldorf* — Dép.t d. *la Roer*, fils *légitime*
d. *Henry Maget* de son vivant — demeurant à *Waldorf*.
Dép.t d. *la Roer* et d. *Margaritha Hendrichs* épouse *décédée*.
Et de *Marie Weiler*
âgée de *trente* ans, née à *Walberberg* — Dép.t d. *la Roer*
le *vingt trois* du mois de *Janvier* — l'an mil sept cent *soixante dix sept* — fille *légitime*
d. *Henry Weiler* de son vivant — demeurant à *Walberberg*.
Dép.t d. *la Roer* et d. *Catharine Weiler* épouse *décédée*.

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Hornheim* le *vingt trois* et le *trent* du mois de *Octobre*.

et affichés au termes de la loi à la porte principale de la mairie d. *Waldorf*; lu
le *trois* extraits de naissance de *l'époux*; lu le chapitre six du titre du mariage,

le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Pierre Maget*

l'autre *Marie Weiler*
En présence de *Pierre Wetzelheim* demeurant à *Waldorf*.
Dép.t d. *la Roer* profession de *Quétivateur* — âgé de *Quarant ans*.
de *Guillaume Schaefer* demeurant à *Spreich*.
Dép.t d. *la Roer* profession d. *Quétivateur* — âgé de *trent ans*.
de *Guillaume Christ* demeurant à *Spreich*.
Dép.t d. *la Roer* profession d. *Quétivateur* — âgé de *trent huit ans*.
de *Christien Risch* demeurant à *Hornheim*.
Dép.t d. *la Roer* profession d. *Sergent de la Mairie* âgé de *trent six ans*.

Après quoi, nous *Jacques Meuser* Maire d. *Waldorf* faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *signé*

Pierre Wetzelheim *Pierre Maget*
Jacques Meuser

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL d. Cologne
CANTON de Syühl
MAIRIE de Waldorf.

N^o 23.

ACTE DE MARIAGE.

Du Vingt unième jour du mois de Decembre mil huit cent huit

ACTE DE MARIAGE de Godoquo Siegen.
âgé de vingt sept ans, né à Esch Dépt. de Rhin et Moselle
le dix sept du mois de Decembre l'an mil sept cent quatre vingt sept - profession
de Cuvier - demeurant à Weisdorf - Dépt. de la Roer, fils légitime
de Mathieu Siegen demeurant à Esch
Dépt. de Rhin et Moselle - et d'Anne Marie Biederstein épouse décedée.

Et de Catharine Acker
âgée de vingt un ans, née à Ringen Dépt. de Rhin et Moselle
le dix neuf du mois de Janvier l'an mil sept cent quatre vingt sept - fille
légitime - de Werni Acker demeurant à Ringen
Dépt. de Rhin et Moselle - et de Susanne Catharine Fasbender vivants.

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à Hornheim le onze
et le dix huit de mois courant.

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie de Waldorf ; lu
les extraits de naissance des époux ; lu le chapitre six du titre du mariage, les jour et lieu
de Catharine Acker ont déclaré par écrit consentir au mariage
le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public au termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un Godoquo Siegen
l'autre l' Anne Catharine Acker.
En présence de Joseph Siegen demeurant à Weisdorf.
Dépt. de la Roer profession de Cuvier - âgé de trente quatre ans.
de Pierre Frings demeurant à Hornheim
Dépt. de la Roer profession de Cuvier - âgé de cinquante cinq ans
de Christian Kirsch demeurant à Hornheim
Dépt. de la Roer profession de Peigent de la Main - âgé de trente cinq ans
de Hilmar Prebel demeurant à Hornheim
Dépt. de la Roer profession de Cuvier - âgé de cinquante cinq ans

Après quoi, nous Jacques Meiser Maire de Waldorf faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite signé

Joseph Siegen, Christian Kirsch
Hilmar Prebel ont déclaré en faveur
de Meiser

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL d. *Caloque*
CANTON de *Syrubel*
MAIRIE de *Walraf*.

16-21

ACTE DE MARIAGE.

Du *trent unieme* jour du mois de *Decembre* mil huit cent *huit*.

ACTE DE MARIAGE de *Jean Hornet veuf*.
agé de *quarante sept* ans, né à *Sornheim* — Dép.t de *la Prusie*
le *vingt neuf* du mois de *Aout* — l'an mil sept cent *soixant et un* profession
d. *Balthazard* demeurant à *Sornheim* — Dép.t de *la Prusie*, fils *légitime*
d. *Guilleaume Hornet* de son vivant demeurant à *Sornheim*
Dép.t de *la Prusie* — et de *Ann. Francken* épouse *décédée*.
Et de *Catharine Syronagel* veuve
agée de *quarante sept* ans, née à *Sornheim* — Dép.t de *la Prusie*
le *six* du mois de *Novembre* — l'an mil sept cent *soixant et un* — fille *légitime*
de *Pierre Syronagel* de son vivant — demeurant à *Sornheim*.
Dép.t de *la Prusie* — et de *Catharine Ortz* épouse *décédée*.

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Sornheim* le *dieu huit*
et le vingt cinq du *Mois* courant.

et affichés au termes de la loi à la porte principale de la mairie d. *Walraf* ; lu
les extraits de naissance des époux ; lu le chapitre six du titre du mariage,

le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Jean Hornet*

En présence de *Pierre Engels* l'autre *Catharine Syronagel*
Dép.t de *la Prusie* — profession d. *Journaleux* — demeurant à *Sornheim*
d. *Jean Wallraf* — profession d. *Journaleux* — âgé de *quarante deux ans*.
Dép.t de *la Prusie* — profession d. *Maître d'école* — demeurant à *Sornheim*
d. *Mathieu Syronagel* — profession d. *Maître d'école* — âgé de *trent cinq ans*.
Dép.t de *la Prusie* — profession d. *Journaleux* — demeurant à *Sornheim*
d. *Georgi Keller* — profession d. *Journaleux* — âgé de *cinquante trois ans*.
Dép.t de *la Prusie* — profession d. *Queteleur* — demeurant à *Sornheim*
d. *Jacques Meiser* — profession d. *Queteleur* — âgé de *trente sept ans*.

Après quoi, nous *Jacques Meiser* Maire d. *Walraf* faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *signé*.

Jacques Meiser

Meiser *Engels*

Table Alphabétique des actes de Mariages de la Maison de Waldorf
 pour l'Année 1808, dressée en exécution du Décret Impérial du 20. Juillet 1807.

M.		M.	
13	Grand Mathieu et anne Catharina Metzger h.	12 May	22. Maget Guin et marie Weiler R.
8.	Dereum Leonard et anne marie Herz G.	21. fevrié	21. Preffel Guin Joseph et marie Klemmer J.
1	Engel Jean et sibille Brühl H.	15 Janvier	2. Schlader Jean et marie Schmitz B
5.	Muukhen Henry et anne Getha Gony H.	1. fevrié	6. Schaefer Guillaume et marie Ryl H.
21	Foisten Jean et marguerite Dietz R.	26 Octobre	7. Schreber Francois et anne Gertrude Voentgen H.
3.	Klemmer Mathieu et Voentgen marie	2 fevrié	9. Simon Mathieu et anne Catharina Kenschers H.
14.	Koenig Jean et marguerite Metz H.	21 May	15. Schlaup Henry et barbe Castenholz H.
17.	Kirsch Casper et marguerite Schulz H.	30 Juin	16. Schmitz Antoine et anne Marie Christoffel H.
19.	Krouhl Jean et Christine Bursch H.	1. Octobre	23. Speyer Godoquet et anne Catharina Kersch H.
21.	Kornet Jean et Catharina Proenagels H.	21 Decembre	20. Urf. Michael et Gertrude Koenen H.
12	Kohl Theodor et Agnes Berghaus H.	12 May	10. Wislischen Godfroi et Elisabeth Castenholz H.
18.	Kuntz Anton et Lybertz Gertrude Kamekers H.	16 Aout	11. Kimmel Hubert et Gertrude Callenberg H.